



## RAPPORT DE STAGE

**Objectif :** montrer que vous avez acquis les compétences attendues d'un ingénieur (voir les grilles d'évaluation en annexes)

**Dépôt :** Le rapport est à déposer sur e-Campus.

**Taille :** environ 40 pages, hors annexes

### Forme :

**Page de garde :** préciser les coordonnées de l'Ecole et de l'entreprise d'accueil, dates et lieu de stage, noms et coordonnées des responsables de stage, titre du stage, nom et spécialité.

Un exemple est présenté en annexe 1.

**Bibliographie :** elle doit être normée (voir annexe 2). Les tableaux, graphiques, figures et images sont à légender et à appeler dans le texte.

**Annexes :** elles se trouvent à la fin du rapport, sont à numéroter et à appeler dans le texte. Attention, il faut penser que votre rapport doit être compréhensible sans elles.

**Pour les stages à l'étranger :** le rapport doit être rédigé en anglais.

### Organisation du rapport :

- **Remerciements**
- **Introduction**
- **Présentation de l'entreprise d'accueil dans son environnement comprenant une partie DDRS** (Développement durable et responsabilité sociétale) : développer les activités de fonctionnement, de développement ou de recherche mises en place par l'entreprise pour mener à bien sa politique de responsabilité sociétale (RSE), et surtout pour répondre aux grands enjeux de transition écologique (sobriété énergétique et réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation de la consommation des ressources, numérique responsable, réduction des impacts sur la biodiversité et l'environnement, ...)
- **Présentation de la mission menée** (Analyse du contexte et description de la mission, Cahier des charges, Organisation et planification de la mission dans le temps, Compte-rendu du développement de la mission).
- **Bilan de la mission** (Analyse des résultats et gestion des contraintes, Méthodologie de travail et choix techniques développés, Compétences techniques et professionnelles, Réflexion sur la fonction d'ingénieur au regard de la mission réalisée)
- **Retour d'expérience** (Recul sur les missions : résultats, difficultés, apports, futur immédiat et perspectives à deux ou trois ans)
- **Conclusion**
- **Lexique et sources**



**ANNEXE I : Première page type**



POLYTECH<sup>®</sup>  
PARIS-SACLAY

Nom :  
Prénom :  
Spécialité :

Rapport de Stage de fin d'études  
5ème année du Cycle Ingénieur à Polytech Paris-Saclay  
Dates du stage

Tuteur école : NOM Prénom

*PHOTO – LOGO – TITRE –*

A personnaliser Garder / ou pas les  
encadrés

Société :

et son logo

Adresse :

Responsable organisme d'accueil : Tél.  
entreprise + mail :



## ANNEXE II : Présentation de sources bibliographiques

Une bibliographie peut être classée :

- Par ordre alphabétique,
- Par ordre chronologique d'apparition, avec des renvois entre [] dans le texte.

Quelques règles générales :

Lorsque l'auteur est une organisation, une association, citer son nom en guise d'auteur sans l'abréger : Ex : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, ni d'organisation : c'est le titre de l'article qui commence la citation : Ex : L'économie du patrimoine naturel. (1993).

La présentation d'une référence bibliographique varie selon le type de document que vous avez à citer : Il existe de nombreuses variantes de présentation mais quelle que soit la forme choisie, la référence doit permettre à tout lecteur de retrouver le document sans aucune ambiguïté et difficulté.

- Pour un article (d'une revue nationale, internationale, d'un périodique, ...):

NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'article, Titre de la revue, volume et numéro de la revue, (année de parution), pages de l'article.

Ex : [1] MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8. Ex : [2] VINCENT J., MILANE J., DANZUNPRE J.J. et SANVAING-DANLHOTTE J.J.J., Physical Review B, 55, (2001), p 1987.

Si c'est un article que vous n'avez consulté que par voie électronique sachant qu'il existe sous format papier, il est préférable d'ajouter directement après le titre de l'article et entre crochets [version électronique].

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel. [Version électronique], Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8.

Si c'est une revue qui n'existe que sous forme internet ou dont la forme internet diffère de la forme papier, indiquer à la fin de la référence la date à laquelle vous avez repris l'article, suivie de l'adresse du site :

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ecs.uk>**

- Pour un livre :

NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, Maison d'édition, Ville de publication, (année de publication), pages du livre concernées.

Ex : [3] BAUMOL W., The Theory of Environmental Policy, Cambridge University Press, Cambridge, (1988), p 23-28.

Pour des documents obtenus sur Internet (Un site internet n'est pas une source bibliographique). C'est ce que l'on y trouve qui en est une. Ainsi, comme déjà dit plus haut :

- Document en ligne :

AUTEUR Prénom, Titre de l'ouvrage, Maison d'édition, Ville de publication, (année de publication), pages du livre concernées, consulté le jour, mois, année, sur source ...



---

Ex : BAUMOL W., The Theory of Environmental Policy, Cambridge University Press, Cambridge, (1988), p 23- 28, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ec.uk>**

- Périodiques en ligne :

AUTEUR Prénom, Titre du périodique, volume et numéro de la revue, (Date de publication de l'article), pages de l'article, consulté le jour, mois, année, sur source.....

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ecs.uk>**